



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

COMITÉ EXÉCUTIF

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
TENUE LE JEUDI, LE 14 MARS 2024 À 8H30
AU 300, RUE PARENT**

Monsieur Marc Bourcier ouvre la séance du comité exécutif.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Marc Bourcier
Jean Junior Désormeaux, conseiller
Marc-Antoine Lachance, conseiller

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Fernand Boudreault, directeur général, Daniel Lemieux, directeur général adjoint infrastructures, planification et développement, André Pratte, directeur général adjoint, services de proximité et Marie-Josée Larocque, directrice et greffière

CE - 14100/24-03-14
POINT 1.1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, Marc Bourcier, maire, ouvre la séance du comité exécutif.

CE - 14101/24-03-14
POINT 1.2.1

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : Marc-Antoine Lachance
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

L'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

CE - 14102/24-03-14

POINT 1.3.1

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
COMITÉ EXÉCUTIF TENUE LE 7 MARS 2024**

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 7 mars 2024 a été transmise aux membres du comité exécutif le 8 mars 2024;

Il est proposé par : Marc-Antoine Lachance
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

Le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 7 mars 2024 soit approuvé.

CE - 14103/24-03-14

POINT 5.1

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PARTICIPATION AUX JEUX DU QUÉBEC
D'HIVER DE SHERBROOKE 2024**

ATTENDU QUE la 58e Finale des Jeux du Québec d'hiver aura lieu du 1er au 9 mars 2024 à Sherbrooke;

ATTENDU la demande de Loisirs Laurentides;

ATTENDU QU'il y a lieu de soutenir les athlètes jérômiens qui participeront à la Finale des Jeux du Québec;

ATTENDU la volonté de la Ville de Saint-Jérôme d'octroyer une aide financière pour participer aux Jeux du Québec, soit un montant de 150 \$ par athlète représentant Saint-Jérôme;

ATTENDU QUE les chèques seront transmis aux athlètes lors d'un événement de reconnaissance organisé par la mairie;

ATTENDU QUE Loisirs Laurentides a transmis les listes finales validées, comprenant les noms des dix athlètes jérômiens qui participeront à la Finale des Jeux du Québec de Sherbrooke du 1er au 9 mars 2024;

ATTENDU la recommandation favorable de la commission de la culture, du communautaire, des loisirs et des sports du 29 février 2024;

Il est proposé par : Marc-Antoine Lachance
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

La Ville de Saint-Jérôme accorde une aide financière aux dix athlètes participant aux Jeux du Québec d'hiver à Sherbrooke selon la liste remise par Loisirs Laurentides, au montant de 150 \$ par athlète, pour un montant total de 1 500 \$.

CE - 14104/24-03-14

POINT 6.1

ADJUDICATION DE CONTRAT - ACHAT DE VÊTEMENTS POUR LES EMPLOYÉS COLS BLEUS POUR 2024 (2024-BS-012)

ATTENDU QUE le 24 janvier 2024, le Service des finances de la Ville de Saint-Jérôme a procédé à une demande de soumission pour l'achat de vêtements pour les employés cols bleus pour 2024 conformément aux procédures d'appel d'offres par invitation;

ATTENDU QUE les soumissionnaires invités à soumissionner sont :

- Le Groupe d'importation et de distribution Hugo Inc.
- Jordal Vêtements et objets promotionnels
- Entreprises Forlini – Division équipement de sécurité universel Inc.

ATTENDU QUE l'estimation du coût, évalué par Brigitte Martineau du Service des travaux publics avant la période d'appel d'offres, est de 94 459,44\$ incluant les taxes;

ATTENDU QUE la greffière adjointe de la Ville de Saint-Jérôme a procédé à l'ouverture des soumissions reçues au Service du greffe avant 10h, le 7 février 2024;

ATTENDU QUE les soumissions reçues sont les suivantes :

Soumissionnaires	Prix soumis (taxes incluses)	Montant corrigé (si applicable, taxes incluses)
Le Groupe d'importation de distribution Hugo Inc.	100 407,67 \$	
Jordal Vêtements et objets promotionnels	80 856,55 \$	86 335,31 \$
Entreprises Forlini – Division équipement de sécurité universel Inc.	83 920,25 \$	

ATTENDU QUE conformément à l'article 11.9 de son règlement sur la gestion contractuelle 0884-000, la Ville peut adjuger un contrat à un fournisseur local n'ayant pas nécessairement fourni le prix le plus bas, à condition que son offre n'excède pas 5%;

ATTENDU QUE suivant l'analyse des soumissions par le Service des finances, l'entreprise Jordal Vêtements et objets promotionnels est le plus bas soumissionnaire conforme puisque son montant soumis excède de 2,878 %, soit moins que le 5% applicable;

Il est proposé par : Marc-Antoine Lachance

Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

La Ville octroie le contrat d'achat de vêtements pour les employés cols bleus pour 2024 à l'entreprise Jordal Vêtements et objets promotionnels pour un montant de 86 335,31 \$ taxes incluses.

La durée du contrat s'échelonnera de l'adjudication jusqu'au 31 décembre 2024.

CE - 14105/24-03-14

POINT 6.2

**ADJUDICATION DE CONTRAT - ACHAT D'UN CAMION PLATE-FORME
D'OCCASION POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS (2024-BS-093)**

ATTENDU QUE le 15 février 2024, le Service des finances de la Ville de Saint-Jérôme a procédé à une demande de soumission pour l'achat d'un camion plate-forme d'occasion pour le Service des travaux publics conformément aux procédures de demandes de prix;

ATTENDU QUE les soumissionnaires invités à soumissionner sont :

- Olivier Ford
- Ford Lincoln Gabriel

ATTENDU QUE l'estimation du coût, évalué par Erik Deslandes du Service des travaux publics, avant la période d'appel d'offres, est de 85 000,00\$ incluant les taxes;

ATTENDU QUE l'acheteur de la Ville de Saint-Jérôme a procédé à l'ouverture des soumissions reçues à la division des achats et gestion de l'inventaire, le 21 février 2024;

ATTENDU QUE les soumissions reçues sont les suivantes :

<i>Soumissionnaires</i>	<i>Prix soumis (Taxes incluses)</i>
Jacques Olivier Ford Inc.	79 330,45 \$
Ford Lincoln Gabriel S.E.C	89 424,11 \$

ATTENDU QUE suivant l'analyse des soumissions par le Service des finances, l'entreprise Jacques Olivier Ford Inc. est le plus bas soumissionnaire conforme;

Il est proposé par : Jean Junior Désormeaux
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

La Ville octroie le contrat pour l'achat d'un camion plate-forme d'occasion pour le Service des travaux publics à l'entreprise Jacques Olivier Ford Inc. pour un montant de 79 330,45\$ taxes incluses.

La durée du contrat s'échelonnara de l'adjudication jusqu'à la livraison et acceptation finale.

CE - 14106/24-03-14

POINT 6.3

ADJUDICATION DE CONTRAT - ACHAT DE TRACEURS MOTORISÉS (2024-BS-100)

ATTENDU QUE le 19 février 2024, le Service des finances de la Ville de Saint-Jérôme a procédé à une demande de soumission pour l'achat de traceurs motorisés conformément aux procédures de demande de prix;

ATTENDU QUE les soumissionnaires invités à soumissionner sont :

- Équipements Stinson (Québec) inc.
- PPG Revêtements Architecturaux Canada Inc.
- Sherwin-Williams

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

ATTENDU QUE l'estimation du coût, évalué par Erik Deslandes du Service des travaux publics avant la période d'appel d'offres, est de 68 985,00\$ incluant les taxes;

ATTENDU QUE l'acheteur de la Ville de Saint-Jérôme a procédé à l'ouverture des soumissions reçues au Service des finances, Division des achats et de l'inventaire, le 28 février 2024;

ATTENDU QUE les soumissions reçues sont les suivantes :

<i>Soumissionnaires</i>	<i>Prix soumis (Taxes incluses)</i>	<i>Montant corrigé (si applicable, tx incluses)</i>
Équipements Stinson (Québec) inc	96 792,05 \$	
PPG Revêtements Architecturaux	99 959,27 \$	
The Sherwin-Williams Company	94 394,48 \$	

ATTENDU QUE suivant l'analyse des soumissions par le Service des finances, l'entreprise The Sherwin-Williams Company est le plus bas soumissionnaire conforme;

Il est proposé par : Marc-Antoine Lachance
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

La Ville de Saint-Jérôme octroie le contrat pour l'achat de traceurs motorisés à l'entreprise The Sherwin-Williams Company pour un montant de 94 394,48\$, taxes incluses.

La durée du contrat s'échelonnera de l'adjudication jusqu'à l'acceptation finale.

CE - 14107/24-03-14
POINT 6.4

ADJUDICATION DE CONTRAT - TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU SITE POUR ACCUEILLIR UN BLOC SANITAIRE PRÉFABRIQUÉ (2023-16 TRAV)

ATTENDU QUE des travaux de construction d'un bloc sanitaire à la place de la Gare sont prévus au programme triennal 2023-2024-2025 des dépenses en immobilisations (projet #38);

ATTENDU QUE la Ville a procédé à une demande de prix pour les travaux visant à installer les équipements requis à la place de la Gare, soit plus précisément les infrastructures souterraines et la dalle en béton;

ATTENDU QUE le coût de l'estimation préliminaire, préparée par le Service de l'ingénierie, est de 94 451,96 \$ (taxes incluses);

ATTENDU QUE monsieur Salim Mouhoubi, chargé de projets, a procédé le 23 février 2024 à l'ouverture des soumissions reçues par courriel;

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

ATTENDU QUE les soumissions reçues sont les suivantes :

Nom du soumissionnaire	Montant soumissionné (taxes incluses)	Montant soumissionné corrigé (taxes incluses)	Conforme Non conforme
Excavation Talbot inc.	84 180,00 \$	N/A	Conforme
Excavation JPM 2012 inc.	89 789,73 \$	N/A	Conforme
Bernard Sauvé Excavation inc.	125 610,19 \$	N/A	Conforme

ATTENDU le rapport de conformité des soumissions déposées, préparé par le Service de l'ingénierie en date du 27 février 2024;

Il est proposé par : Jean Junior Désormeaux
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

La Ville octroie le contrat pour les travaux d'aménagement du site pour accueillir un bloc sanitaire préfabriqué à l'entrepreneur « Excavation Talbot inc. » au montant de 84 180,00 \$, taxes et contingences incluses.

La dépense soit imputée au règlement d'emprunt numéro 0957-000.

CE - 14108/24-03-14

POINT 6.5

ADJUDICATION DE CONTRAT DE PARTENARIAT - ENTRETIEN ESPACES VERTS - TRAVAIL ALTERNATIF (2024-055-GGHP)

ATTENDU QUE la Ville peut conclure un contrat de gré à gré avec un organisme à but non lucratif;

ATTENDU QUE le Service des finances de la Ville a sollicité une proposition de gré à gré à l'organisme TAPAJ CAP Emploi pour un Partenariat de travail alternatif;

ATTENDU la proposition de l'organisme TAPAJ développée par l'organisme Spectre de rue à Montréal en 2001, TAPAJ (Travail Alternatif Payé À la Journée);

ATTENDU QUE suivant l'analyse de la proposition par le Service des finances, l'entreprise TAPAJ - Cap Emploi est conforme;

ATTENDU QUE la durée du contrat sera du 1er ou vers le 1er avril 2024 jusqu'au 1er avril ou vers le 1er avril 2025;

ATTENDU QUE les frais de déplacement et de matériel, si applicables, sont en sus.

Il est proposé par : Marc-Antoine Lachance
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

La Ville de Saint-Jérôme octroie le contrat de Partenariat pour un Partenariat de travail alternatif à l'entreprise TAPAJ - Cap Emploi n'excédent pas un montant de 81 919,69 \$ taxes incluses.

La Ville de Saint-Jérôme autorise le directeur général adjoint - Services de proximité, M. André Pratte, à signer l'entente et tous les autres documents requis dans le cadre de cette entente.

CE - 14109/24-03-14
POINT 9.1.1

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Jean Junior Désormeaux
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

La séance du comité exécutif soit levée.

Le président,

La greffière,

Marc Bourcier

MARIE-JOSÉE LAROCQUE, notaire